

## REGLEMENT DU JEU " 7 A GAGNER OUEST-FRANCE" 2011

### Article 1- ORGANISATION

La société Ouest-France, dont le siège social est 10, rue du Breil, 35051 Rennes Cedex 9, organise à partir du lundi 17 mai 2011 et jusqu'au jeudi 30 juin 2011 inclus, un jeu intitulé "7 à Gagner Ouest-France", accessible et diffusé par le biais du journal Ouest-France et de « dimanche Ouest-France », et sur le site internet [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr).

Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat.

### Article 2 – QUI PEUT PARTICIPER ?

La participation à ce jeu est ouverte à toute personne résidant dans la zone de couverture des éditions du journal Ouest-France, les personnes mineures jouant sous la responsabilité de leurs représentants légaux, à l'exception des membres du personnel Ouest-France, en activité ou retraités, de leur conjoint, parents ou alliés vivant sous le même toit qu'eux, ainsi que des dépositaires, diffuseurs, porteurs et correspondants des journaux Ouest-France et « dimanche Ouest-France ».

### Article 3 – CARTES-JEU

Le "7 à Gagner Ouest-France" se décompose en 7 semaines de jeu, soit :

- **Jeu n°1** : du mardi 17 au lundi 23 mai
- **Jeu n°2** : du mardi 24 au lundi 30 mai
- **Jeu n°3** : du mardi 31 mai au lundi 6 juin
- **Jeu n°4** : du mardi 7 au lundi 13 juin
- **Jeu n°5** : du mardi 14 au lundi 20 juin
- **Jeu n°6** : du mardi 21 au lundi 27 juin

Le jeu "7 à Gagner Ouest-France" comporte deux niveaux de jeu :

- **1<sup>ère</sup> chance** : un jeu de grattage hebdomadaire (carte à gratter),
- **2<sup>ème</sup> chance** : un jeu à Instant Gagnant quotidien accessible par téléphone.

Les cartes jeu du "7 à Gagner Ouest-France" sont valables chacune pour 1 semaine de jeu (du mardi au lundi), soit 6 cartes différentes pour les 6 semaines de jeu.

Les cartes jeu comportent chacune *au recto* :

- **1<sup>ère</sup> chance** : quatre mini-grilles de grattage comportant chacune 9 cases (3 lignes de 3 cases) numérotées de 1 à 36. En tête de chaque mini-grille de cases à gratter figure le nom d'une dotation en jeu, sur un bandeau jaune. Sous chaque case à gratter figure un symbole (8 différents : cerise, pomme, poire, ananas, citron, fraise, banane, raisin) ou un chiffre « 7 ».
- **2<sup>ème</sup> chance** : sept cases à gratter de forme rectangulaire pour le jeu par téléphone sur lesquelles est imprimée la date du jour de jeu concerné. Sous chaque case figure un numéro de 4 chiffres (plusieurs numéros différents par jour). Ces combinaisons permettent d'accéder aux Instants Gagnants quotidien.

Les cartes-jeu comportent chacune *au verso* :

- **1<sup>ère</sup> chance** : la marche à suivre pour obtenir son prix, ainsi qu'un emplacement pour indiquer le nom, l'adresse et le n° de téléphone du joueur.
- **2<sup>ème</sup> chance** : la marche à suivre pour participer au jeu à Instants Gagnants quotidien par téléphone.
- un extrait de règlement.

Les cartes jeu "7 à Gagner Ouest-France" peuvent être obtenues prioritairement sur simple demande par courrier à "Jeu 7 à Gagner Ouest-France" – Service Promotion - 35051 RENNES CEDEX 9 (timbre remboursé sur demande), dans la limite d'une carte jeu par demande, par semaine et par personne. De la même façon, les membres d'une même famille (conjoint, parents ou alliés) et toute personne habitant sous le même toit ne pourront obtenir qu'une carte jeu par demande et par semaine (dans la limite des stocks disponibles), et ce pour l'ensemble de ces personnes domiciliées à une même adresse. Des cartes-jeu "7 à Gagner Ouest-France" seront également distribués lors de manifestations publiques dans la zone de diffusion Ouest-France. Les diffuseurs et porteurs d'Ouest-France" remettent aussi, le mardi des cartes-jeu " 7 à Gagner Ouest-France" dans la limite des stocks disponibles.

Toute carte jeu "7 à Gagner Ouest-France, ou partie de carte raturée, surchargée, déchirée, collée, illisible, altérée ou falsifiée sera considérée comme nulle.

Toute carte-jeu "7 à Gagner Ouest-France", comportant une erreur d'impression étant automatiquement annulée, pourra être retournée au Journal qui la remplacera (timbre remboursé sur demande).

### Article 4 – COMMENT PARTICIPER ET GAGNER A LA 1<sup>ère</sup> CHANCE ?

Ouest-France publiera sur le site internet [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr), dans Ouest-France et « dimanche Ouest-France », les numéros à gratter sur les 4 mini-grilles de 9 cases (8 le mardi, 4 le mercredi et le jeudi et 3 du vendredi au lundi). Le concurrent devra gratter chaque jour sur sa carte, les cases correspondant aux numéros publiés sur le site internet [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr), dans Ouest-France et "dimanche Ouest-France".

Le joueur qui, sur sa carte-jeu "7 à Gagner Ouest-France", découvrira soit 3 symboles identiques, soit un seul chiffre « 7 », dans une seule et même mini-grille de 9 cases, gagnera le prix indiqué au dessus de la grille concernée.

Les numéros à gratter sont extraits de listes définies par un programme informatique établi par le fabricant de cartes.

Le concurrent qui, en grattant la grille de grattage conformément aux précisions des articles 3 et 4, découvre sur sa carte-jeu « 7 à Gagner Ouest-France » soit 3 symboles identiques, soit un seul chiffre « 7 », dans une seule et même mini-grille de 9 cases, doit immédiatement respecter la procédure suivante :

1° Vérifier que les numéros correspondant aux cases qui lui ont permis de découvrir 3 symboles ou un seul chiffre « 7 » dans une seule et même mini-grille de 9 cases, ont bien été publiés dans Ouest-France et « dimanche Ouest France », rubrique-jeu "7 à gagner Ouest-France", et sur le site internet [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

2° Se faire connaître le jour même, ou au plus tard dans les 48h suivant la publication sur le site internet [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr), ou la parution dans Ouest-France ou "dimanche Ouest-France" du 3<sup>ème</sup> et dernier numéro qui lui a permis de découvrir 3 symboles identiques ou du numéro qui lui a permis de découvrir un seul chiffre « 7 » dans une seule et même mini-grille de 9 cases.

Pour ce faire, le gagnant devra téléphoner au 08.92.05.31.31.(\*) et seulement à ce numéro, du lundi au vendredi de 10H00 à 13H00 et de 14H00 à 17H00, sauf le jeudi 2 et le lundi 13 juin.

(\*0.34 €/mn à partir d'un poste fixe + surcoût éventuel de l'opérateur).

*Nota : le service Audiotel n'est pas accessible depuis les cabines téléphoniques.*

3° Envoyer dans ce même délai (le cachet de la poste faisant foi), par lettre recommandée ou par courrier simple (frais d'envoi remboursés sur demande), la carte-jeu complétée de ses nom - prénom, de son adresse et de son numéro de téléphone au service de contrôle du jeu, "7 à Gagner Ouest-France", Service Promotion, 35051 Rennes cedex 9.

Ne faire en aucun cas cet envoi par la Poste sans avoir téléphoné au préalable et avoir respecté les instructions données (frais de téléphone remboursés sur simple demande, sur présentation d'une facture téléphonique détaillée de son opérateur).

Les cartes jeu considérées comme gagnantes selon les dispositions des articles 2, 3 et 4 seront vérifiées sous le contrôle de la SCP Lebreton-Nedellec-Le Bourhis, huissiers de justice associés à Rennes. Le résultat du contrôle sera communiqué au concurrent par Ouest-France qui conservera la carte-jeu contrôlée à toutes fins utiles.

Les lots de la 1<sup>ère</sup> chance, non réclamés selon les dispositions prévues aux articles 2, 3 et 4 seront remis en jeu : soit dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> chance soit lors du tirage final.

### Article 5 – COMMENT JOUER ET GAGNER A LA 2<sup>ème</sup> CHANCE :

Les joueurs devront gratter sur la carte-jeu « 7 à gagner Ouest-France » la case portant la date du jour pour découvrir une combinaison de 4 chiffres.

Les participants pourront jouer chaque jour de 7h à 22h, en indiquant la combinaison découverte sur leur carte-jeu:

- **par audiotel**, depuis un téléphone fixe ou un téléphone portable au : 08 97 78 00 78 (0.56€ TTC / appel à partir d'un poste fixe + surcoût éventuel de l'opérateur). La société organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas d'utilisation abusive ou frauduleuse d'une ligne téléphonique ou du non fonctionnement du jeu si l'appel au 08 97 78 00 78 est émis d'une cabine téléphonique ou de certains opérateurs téléphoniques.

*Nota : le service Audiotel n'est pas accessible depuis les cabines téléphoniques.*

- **par SMS**, en envoyant « OF » suivi d'un espace et de son code postal au 71 0 25 (2 SMS à 0,50 € le SMS hors coût du SMS + surcoût éventuel de l'opérateur). Une participation ne sera valide que dans la mesure où la session SMS+ associée (1 SMS MO envoyé + 1 SMS MT en retour) aura été régulièrement opérée par l'utilisateur. L'envoi successif de SMS MO sans attendre les SMS MT de retour correspondants émis par la société organisatrice empêche la bonne prise en compte des participations.

Chaque participant pourra participer plusieurs fois.

Toute participation sur papier libre ou sous toute autre forme est exclue.

En cas d'incident technique empêchant le participant de jouer ou altérant les informations transmises par le participant, et cela pour quelque raison que ce soit, la société organisatrice ne peut être tenue pour responsable du préjudice qui en découlerait pour les participants.

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité du fait du manquement par le participant aux règles sus mentionnées.

### **LES INSTANTS GAGNANTS QUOTIDIENS**

Le principe de ce jeu repose sur des instants gagnants ouverts, déterminés de manière aléatoire préalablement au lancement du jeu, et déposés auprès de la SCP Le Bret-Nedellec-Le Bourhis, huissiers de justice associés, 2 rue Charles Tillon, BP 60505, 35105 Rennes cedex 3.

Les instants gagnants sont répartis sur toute la durée du jeu par intervalle de 7 minutes, chaque jour de 7h à 22h.

Ainsi, le gagnant est le premier identifié par le système appelant le service Audiotel et SMS après l'ouverture de l'instant gagnant.

#### **- par audiotel :**

Le service identifie automatiquement le numéro de téléphone fixe ou portable du participant. Il lui demande ensuite de saisir, dans l'ordre, les 4 chiffres du code du jour découvert sur sa carte jeu. Il indique également à chaque joueur pour quel lot il tente sa chance.

#### **- par SMS :**

Le joueur envoie OF suivi d'un espace et de son code postal. Après le SMS de retour, il communique, les 4 chiffres du code du jour découvert sur sa carte-jeu et son numéro de téléphone.

Les joueurs sont avertis directement en ligne ou par retour de SMS du résultat de leur participation (gagné / perdu).

Par audiotel et par SMS une vérification du code postal du joueur permettra de vérifier que celui-ci demeure bien dans la zone de couverture des éditions du journal Ouest-France. Dans le cas contraire le lot ne sera pas attribué.

Le lot gagné sera adressé au titulaire de la ligne téléphonique dont le numéro aura été détecté par le serveur audiotel ou indiqué par le joueur par SMS.

Sur l'audiotel, en cas d'utilisation par le gagnant d'un numéro de téléphone portable, d'un numéro sur « liste rouge » ou « liste orange » de l'opérateur FRANCE TELECOM ou de l'utilisation d'une « box » d'un autre opérateur que FRANCE TELECOM, la société organisatrice délivrera un message au gagnant lui demandant de le contacter au 02 99 32 73 00 et ce, dans un délai maximal de 7 jours, afin d'indiquer ses coordonnées. Passé ce délai, le lot ne sera pas attribué.

Par SMS, le gagnant sera invité à envoyer ses coordonnées par retour de SMS dans un délai maximal de 7 jours. Passé ce délai, le lot ne sera pas attribué.

### **LES HEURES DE FOLIE SURPRISE**

Plusieurs fois durant le jeu, pendant une ou plusieurs heures, les instants gagnants seront ouverts toutes les minutes. La procédure de jeu, d'attribution et d'expédition des lots est identique au jeu quotidien, seul le rythme de gain est modifié.

Les joueurs seront avertis dans le journal le jour de la ou des « heure(s) de Folie ».

### **LES ANIMATIONS SURPRISE**

Cinq fois sur la durée du jeu, et pendant une journée de jeu, une « Animation surprise » permettra d'attribuer un lot spécifique additionnel.

La procédure de jeu et d'expédition des lots est identique au jeu quotidien, seul le rythme d'attribution est différent.

Les joueurs seront avertis dans le journal le jour du « L'animation surprise ».

### **Article 6 – COMMENT PARTICIPER ET GAGNER AU GRAND TIRAGE FINAL**

A la fin du jeu, les lots non réclamés et non remis en jeu au cours du jeu, seront remis en jeu pour un Grand Tirage final.

La liste des lots mis en jeu sera publiée dans le journal, et sur le site internet [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr).

Les joueurs disposeront de 3 jours du mardi 28 à 00h au jeudi 30 juin à 23h59 pour participer :

- soit sur [ouest-France.fr](http://ouest-France.fr), en enregistrant leurs coordonnées
- soit par audiotel ou SMS, en indiquant leur numéro de téléphone.

Ne pourront toutefois participer à ce tirage, les personnes déjà visées à l'article 3 de ce règlement ainsi que les concurrents qui auront déjà gagné au jeu "7 à Gagner Ouest-France", pendant la période du 17 mai au 27 juin 2011, un ou des lots d'une valeur globale égale ou supérieure à 250 €.

Le tirage au sort prévu sera effectué à une date qui sera indiquée dans le journal Ouest-France, et sur le site internet [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr), en présence de la S.C.P. DUGUIN-LEBRET-NEDELLEC, huissiers de justice à Rennes. Chaque participant, pourra participer autant de fois qu'il le souhaitera ; en revanche, il ne pourra gagner qu'un seul lot à ce tirage au sort.

La liste des gagnants à ce tirage au sort sera publiée sur Internet. Les gagnants recevront leur lot par courrier dans un délai maximum de six semaines.

### **Article 7 – DOTATION**

Le montant total des prix du jeu "7 à Gagner Ouest-France", représente une valeur (prix public) de 232 514.79 € (deux cent trente-deux mille cinq cent quatorze euros et soixante-dix neuf centimes).

Les lots gagnés ne sont ni échangeables, ni remboursables.

#### **LA 1ère CHANCE est dotée de :**

3 voitures, qui seront mises en jeu dans l'ordre suivant :

- **2 Renault Twingo** Version « Access » (gamme 2010), Moteur essence 1.2 LEV 16v 75 (1.2 l 16 soupapes 75 ch)  
Options : Radiosat 40W CD avec afficheur intégré et peinture métallisée d'une valeur prix public de 8 840 euros TTC, pour une valeur totale de **17 680 € TTC**.

- **1 Renault Mégane GT** Version « GT TCe 180 », Berline (5 portes) - Moteur essence TCe 180 (2.0 l turbo 180 ch) . D'une valeur de **26 500 euros TTC**.

- **6 voyages au Maroc**, mis en jeu dans l'ordre suivant :

. **3 séjours à Marrakech**, 8 jours (7 nuits), Hôtel « Chems »\*\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, en ½ pension, au départ de Nantes (rendez-vous aéroport). Valeur maximale : 1 300 €, pour une valeur totale de **3 900 €**.

. **3 séjours à Agadir**, 8 jours (7 nuits), Framissima « Les Dunes d'or »\*\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, formule tout compris, au départ de Nantes (rendez-vous aéroport). Valeur maximale : 1 680 €, pour une valeur totale de **5 040 €**.

- **6 voyages à Majorque**, mis en jeu dans l'ordre suivant :

. **3 séjours à Alcudia**, 8 jours (7 nuits), Framissima « Rei del mediterrani »\*\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, en ½ pension, au départ de Nantes (rendez-vous aéroport). Valeur maximale : 1 300 €, pour une valeur totale de **3 900 €**.

. **3 séjours à Playa de Palma**, 8 jours (7 nuits), Framissima « Pamplona »\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, en pension complète, au départ de Nantes (rendez-vous aéroport). Valeur maximale : 1 300 €, pour une valeur totale de **3 900 €**.

- **3 séjours en Grèce à Corinthe**, 8 jours (7 nuits), Framissima « King Saron »\*\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, en ½ pension, au départ de Nantes (rendez-vous aéroport). Valeur maximale : 1 580 €, pour une valeur totale de **4 740 €**.

- **6 voyages en Tunisie**, mis en jeu dans l'ordre suivant :

. **3 séjours à Djerba**, 8 jours (7 nuits), Club Olé « Les 4 saisons »\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, en formule tout compris, au départ de Nantes (rendez-vous aéroport). Valeur maximale : 1 280 €, pour une valeur totale de **3 840 €**.

. **3 séjours à Monastir**, 8 jours (7 nuits), Framissima « Regency »\*\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, formule tout compris, au départ de Nantes (rendez-vous aéroport). Valeur maximale : 1 480 €, pour une valeur totale de **4 440 €**.

- **3 séjours au Sénégal à Saly**, 8 jours (7 nuits), Framissima « Palm Beach »\*\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, en formule tout compris, au départ de Nantes (rendez-vous aéroport). Valeur maximale : 2 420 €, pour une valeur totale de **7 260 €**.

Ces séjours FRAM ont une validité d'un an à partir la date d'émission du bon voyage, en dehors des vacances scolaires et ponts, sur vols spéciaux FRAM et selon disponibilités.

Ils comprennent (sauf indication contraire) : le vol A/R, les transferts aéroports / hôtel, le séjour de 7 nuits, l'assistance.

Ils ne comprennent pas : les taxes d'aéroports et redevances passagers, les assurances facultatives.

- **4 croisières fluviales Le Boat**, location d'une semaine en bateau de rivière – catégorie 3 ancras - accueillant 4 à 6 personnes, réparties sur différentes régions de navigation en France, pour une Valeur maximale : 2 420 €, pour une valeur totale de **7 260 €**.

Ces locations seront mises à disposition des gagnants pendant une période d'un an à dater de la remise des lots. Et devront être consommées hors périodes de vacances scolaires, à l'exception des vacances de Toussaint, en tenant compte des périodes possibles de navigation.

Les bateaux sont fournis tout équipés (couchages, serviettes de toilettes et cuisine équipée) mais les lots offerts ne couvrent pas les frais suivants, à la charge des gagnants: le carburant, le parking, la carte-guide de navigation, et les vélos de locations, les transports jusqu'aux bases de départ et les repas. Une caution sera déposée au moment du départ, les bénéficiaires pouvant aussi souscrire une assurance avec « rachat de franchise » s'ils le souhaitent.

- **1 Téléviseur écran plat plasma Panasonic TX-PF50G20S**, ou produit équivalent, prix public **990 euros TTC**

- **1 iPad 2 blanc 32Go 3G**, ou produit équivalent, prix public **711 euros TTC**.

- **2 cœurs Home Cinéma Samsung HT-C5550**, ou produit équivalent, prix public 499 euros TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **998 euros TTC**.

- **3 Appareil photo numérique bridge Nikon Coolpix P500** ou produit équivalent, prix public 399 euros TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **1 197 euros TTC**.

- **4 caméscopes Sony HDR CX130**, ou produit équivalent, prix public 479 euros TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **1 916 euros TTC**.

- **4 Consoles Nintendo Wii BL + Wii SP + SP. RES + Wii Fit Plus Board** ou produit équivalent, prix public 298 euros TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **1 192 euros TTC**.

- **10 micro chaînes Philips MC235B**, ou produit équivalent, prix public 99 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **990 euros TTC**.

- **10 GPS MIO S370 Europe**, ou produit équivalent, prix public 89 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **890 euros TTC**.

- **10 stations météo La Crosse Technology WM 5400**, ou produit équivalent, prix public 55 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **550 euros TTC**.

- **30 carnets de 12 bons d'achat de 50 €**, utilisables à raison de un chèque par mois de septembre 2011 à août 2012, à valoir dans les magasins Intermarché et Ecomarché de la zone de couverture des éditions du journal Ouest-France participant à l'opération (liste en annexe), soit une valeur faciale de 600 € TTC par carnet, pour une dotation maximale, prix public, de **18 000 euros TTC**.

**LA 2ème CHANCE est dotée de :**

**LES INSTANTS GAGNANTS QUOTIDIENS ET LES HEURES DE FOLIE :**

- **1 Renault Twingo** Version « Access » (gamme 2010), Moteur essence 1.2 LEV 16v 75 (1.2 l 16 soupapes 75 ch)  
Options : Radiosat 40W CD avec afficheur intégré et peinture métallisée d'une valeur prix public de **8 840 euros TTC**.

- **2 séjours en Espagne sur la Costa Dorada**, 8 jours (7 nuits), Framissima « Les Oliveres »\*\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, en ½ pension, transport non inclus. Valeur maximale : 600 €, pour une valeur totale de **1 200 €**.

- **3 séjours à Ibiza à Cala Figueras**, 8 jours (7 nuits), Framissima « Invisa club Cala blanca »\*\*\*\*, ou similaire, pour 2 personnes, en ½ pension, au départ de Nantes (rendez-vous aéroport). Valeur maximale : 1 400 €, pour une valeur totale de **4 200 €**.

- **4 séjours Nature à Soustons dans les Landes**, 8 jours (7 nuits), Framissima « nature »\*\*\*\*, ou similaire, Bungalow pour 4 personnes, logement seul et hors transport. Valeur maximale : 490 €, pour une valeur totale de **1 960 €**.

Ces séjours FRAM ont une validité d'un an à partir la date d'émission du bon voyage, en dehors des vacances scolaires et ponts, sur vols spéciaux FRAM et selon disponibilités.

Ils comprennent (sauf indication contraire) : le vol A/R, les transferts aéroports / hôtel, le séjour de 7 nuits, l'assistance.

Ils ne comprennent pas : les taxes d'aéroports et redevances passagers, les assurances facultatives.

- **1 Téléviseur écran plat LCD Sony KDL40EX402**, ou produit équivalent, prix public **549 euros TTC**

- **1 Netbook HP DM1-2142SF** ou produit équivalent, prix public **489 euros TTC**

- **1 PS3 320GO noire + Fifa 11 + Dual Shock**, ou produit équivalent, prix public, **409.99 euros TTC** .

- **7 téléphones 3G Nokia 7230 Graphite**, prix public 129 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **903 euros TTC**.

- **7 consoles de jeu Nintendo DS Lite**, prix public 129 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **903 euros TTC**.

- **8 GPS MIO S370 Europe**, ou produit équivalent, prix public 89 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **712 euros TTC**.

- **10 iPod shuffle 2 Go**, prix public 59 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **590 euros TTC**.

- **10 lecteurs de DVD portables Brandt BDVDP2XD**, ou produit équivalent, prix public 119 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **1 190 euros TTC**.

- **15 stations météo La Crosse Technology WM 5400**, ou produit équivalent, prix public 55 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **825 euros TTC**.

- **90 montres météo La Crosse Technology K3-100**, ou produit équivalent, prix public 75 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **6 750 euros TTC**.

- **500 bons d'achat à valoir sur le site spartoo.com**, valeur faciale 50 €, pour une dotation maximale, prix public, de **25 000 euros TTC**.

- **800 bons d'achat de 15 € à valoir dans les magasins Intermarché et Ecomarché** de la zone de couverture des éditions du journal Ouest-France participant à l'opération (liste en annexe), pour une dotation maximale, prix public, de **12 000 euros TTC**.

- **200 Livres Photo Prestige A4 Photobox**. Prix unitaire, frais de port inclus, 45.95 € TTC, pour une dotation maximale, prix public, de **9 190 euros TTC**.

- **1 000 lots de 50 tirages photos numériques Classic Photobox**, format 10 x 15 ou 11 x 15 cm, couleurs ou noir et blanc. Prix unitaire par lot, frais de port inclus, de 13.49 €, pour une valeur totale de **13 490 € TTC**

Chaque gagnant recevra un courrier, expédié par Ouest-France, indiquant le code personnel permettant de bénéficier du Livre Photo Prestige ou du tirage de 50 photos offert sur [www.photobox.fr/ouestfrance](http://www.photobox.fr/ouestfrance).

Toute commande supérieure à un Livre Photo Prestige ou à 50 photos représente des frais d'envoi proportionnés selon les barèmes en vigueur figurant aux conditions générales de vente de [www.photobox.fr](http://www.photobox.fr)

- **1 000 lots de 3 albums de la collection « Boule et Bill » Ouest-France**, prix public 11.70 € pour une dotation maximale de **11 700 €**.

- **2 500 DVD** (divers titres), prix public 5 €, pour une dotation maximale, prix public, de **12 500 euros TTC**.

### **LES ANIMATIONS SURPRISE**

- 1 Lecteur Blu-ray Pioneer BDP-430, ou produit équivalent, prix public 219 € TTC

- 1 tablette multimedia Archos 5 250GB, ou produit équivalent, prix public 195 € TTC

- 1 caméscope Sony DCR SR 15 ES.CEN, ou produit équivalent, prix public 249 € TTC

- 1 Netbook HP Mini 210-2290SF ou produit équivalent, prix public 299 euros TTC

- 1 Appareil photo numérique compact Panasonic FS35 rouge ou produit équivalent, prix public 189 euros TTC

### **Article 8 – REMBOURSEMENT**

Seul le coût d'achat du journal en magasin est remboursé sur simple demande écrite à **Groupe ConcoursMania, « Jeu 7 à Gagner Ouest-France », BP 50212, 351 Bld Président Wilson 33 200 Bordeaux**, au plus tard le 8 juillet 2011, cachet de La Poste faisant foi.

Une seule demande de remboursement de journal, sera acceptée par famille résidant à la même adresse, pour chaque jour de jeu (du mardi 17 mai au jeudi 30 juin 2011).

La demande devra, sous peine de nullité, obligatoirement s'accompagner :

- de la photocopie d'un justificatif d'identité avec les coordonnées exactes de la personne,
- d'une photocopie du ou des ticket(s) de caisse faisant apparaître la date précise d'achat de chaque journal,
- d'un relevé d'identité bancaire (RIB ou RIP).

Le coût de communication téléphonique et de connexion SMS peut être remboursé sur simple demande écrite à **Groupe ConcoursMania, « Jeu 7 à Gagner Ouest-France », BP 50212, 351 Bld Président Wilson 33 200 Bordeaux**, dans un délai limité de deux mois à partir de la date de participation du joueur et au plus tard le 31 août 2011, cachet de La Poste faisant foi.

**1<sup>ère</sup> Chance** : numéro 08 92 05 31 31

Seuls les appels des gagnants pour vérification et confirmation de leurs combinaisons gagnantes (1 appel par gain) seront remboursés. Tout autre motif d'appel, compte-tenu de l'accès gratuit sur le site internet [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr), ne sera pas remboursé. Les demandes de remboursement de frais préciseront obligatoirement le jour et l'heure exacts de l'appel.

**2<sup>ème</sup> chance** : numéro 08 97 78 00 78 et SMS

Une seule demande de remboursement de frais téléphoniques liés à la participation au jeu, sera acceptée par famille résidant à la même adresse, pour chaque jour de jeu. Les demandes de remboursement de frais préciseront obligatoirement le jour et l'heure exacts de l'appel ou de l'envoi des 2 SMS.

Le participant doit indiquer dans sa demande s'il souhaite se voir rembourser les frais d'affranchissement liés à sa demande de remboursement des frais téléphoniques. Ces frais seront remboursés sur la base du tarif lent en vigueur correspondant au poids du courrier.

Les demandes devront regrouper l'ensemble des participations, un maximum de deux demandes de remboursement par foyer (même numéro de téléphone, même adresse) sera accepté.

La demande devra, sous peine de nullité, obligatoirement s'accompagner :

- de la photocopie d'un justificatif d'identité avec les coordonnées exactes de la personne,
- d'une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique faisant apparaître l'heure et la date précise de l'appel ou des envois SMS,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois,
- d'un relevé d'identité bancaire (RIB ou RIP).

Pour l'audiotel :

. Numéro 08 92 05 31 31 : le remboursement est forfaitaire et calculé sur le temps moyen d'un appel :

3 minutes x 0,34 € = 1,02 € TTC

. Numéro 08 97 78 00 78 : le remboursement est forfaitaire 0,56 € TTC par appel.

Pour les SMS le remboursement se fait sur la base de l'envoi de 2 SMS, pour une participation, à 0,50 € TTC par envoi, soit 1 € TTC. Ce montant correspond à l'envoi de 2 SMS pour une participation

au jeu. La surtaxe éventuelle qui peut être facturée par certains opérateurs de téléphonie ne sera pas remboursée.

Les remboursements seront opérés par chèque ou virement bancaire dans un délai de vingt (20) à quarante cinq (45) jours suivant la réception de la demande, sous réserve de remplir les conditions ci-dessus mentionnées.

### **Article 9 – IDENTIFICATION DU PARTICIPANT**

Les gagnants autorisent par avance Ouest-France à les photographier, à publier leur nom, prénom, adresse et photographie dans Ouest-France et « dimanche Ouest-France » et à les utiliser dans toutes les manifestations promotionnelles liées au présent jeu, sans que cette publication ou utilisation puisse ouvrir d'autres droits que le prix gagné. Ils autorisent également Ouest-France à mettre en ligne sur les sites édités par Ouest-France et Ouest-France multimédia les photographies les représentant, à indiquer leur nom et prénom sur ces sites.

Les coordonnées des joueurs sont momentanément conservées pour faire l'objet d'offres commerciales de la part d'Ouest-France.

Les informations sur les joueurs, recueillies par les organisateurs à l'occasion du jeu, ne feront l'objet de communication à des tiers que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78 77 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Tout joueur ayant déposé ses coordonnées peut, à tout moment, extraire son nom du fichier général sur simple demande écrite (timbre remboursé sur demande), envoyée à Ouest-France Jeu « 7 à Gagner », Service Promotion, 35051 Rennes Cedex 9.

### **Article 10 – RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR**

La responsabilité d'Ouest-France ne saurait être engagée si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le présent jeu devait être modifié, écourté ou annulé. Aucune indemnité ne pourra être réclamée de ce chef. Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la durée du jeu, de reporter la date de début annoncée, de modifier le rythme de parution, le nombre de numéros à gratter et de modifier en conséquence la date de tirage au sort et la communication de la liste des gagnants du jeu.

### **Article 11 – EGALITE DES CHANCES**

La société organisatrice se réserve le droit de faire respecter l'égalité de chance entre tous les joueurs, notamment par voie de justice ou tout autre moyen à sa convenance.

Ainsi, chaque joueur pourra participer plusieurs fois, dans la limite de 6 lots gagnés sur l'ensemble de la durée du jeu (17 mai au 30 juin), Audiotel et SMS confondus. Il sera prévenu sur l'audiotel ou par retour de SMS lorsque ce quota sera atteint.

La société organisatrice se réserve également le droit d'écarter toute personne ne respectant pas totalement le présent règlement.

Sans préjudice de toute action judiciaire et de sa faculté de résiliation de l'inscription du joueur, la société organisatrice n'est pas tenue de faire parvenir un quelconque lot ou gain au joueur bénéficiaire si celui-ci n'a pas saisi correctement ses coordonnées sur le système ou s'il n'a pas validé et confirmé ses coordonnées postales sous 7 jours pour obtenir son lot gagné par téléphone, ou encore s'il a manifestement, et ce par n'importe quel moyen, réussi à fausser le résultat d'un jeu ou ne s'est pas conformé au présent règlement.

Seule la décision de la société organisatrice fait foi en matière de validité de gain des prix.

La société organisatrice peut à sa seule discrétion déclarer un prix non valide. Elle n'est pas dans l'obligation de délivrer ledit gain si le prix réclamé est le fruit d'une fraude tendant à augmenter les chances de gains du Joueur ou d'une tierce personne.

### **Article 12 – ACCEPTATION DU REGLEMENT**

La participation au jeu "7 à Gagner Ouest-France" implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Le présent règlement a été déposé à la SCP Lebreton-Nedellec-Le Bourhis, huissiers de justice associés, 2 rue Charles Tillon, BP 60505, 35105 Rennes cedex 3.

Il pourra être obtenu sur simple demande écrite à Ouest-France, Jeu « 7 à Gagner, Service Promotion, 35051 Rennes Cedex 9 (timbre remboursé sur demande). Il sera consultable sur [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

# Liste des magasins participant à l'opération

Attention : pour les 30 carnets de bons de 50€, les magasins de Vendée ne participent pas à l'opération

Enseigne	C P	VILLE	ADRESSE
Intermarché	14100	LISIEUX	Avenue George Pompidou
Intermarché	14110	CONDE S/ NOIREAU	Parc St Jacques - Route de Caen
Intermarché	14111	LOUVIGNY	ZAC Les Longs Courts
Intermarché	14130	PONT L'EVEQUE	Route de Rouen
Intermarché	14140	LIVAROT	Route de Lisieux
Intermarché	14160	DIVES/MER	Avenue des Résistants
Ecomarché	14210	EVRECY	ZA de la Croix Boucher
Intermarché	14230	ISIGNY/MER	Rue de Littry
Ecomarché	14240	CAUMONT L'EVENTE	Route de Torigni
Ecomarché	14260	AUNAY SUR ODON	Route de Villers Bocage
Intermarché	14300	CAEN	69 avenue Georges Guynemer
Intermarché	14370	ARGENCES	Route de la Gare
Intermarché	14400	ST VIGOR LE GRAND	Route d'Esquay sur Seulles
Intermarché	14500	VIRE	Rue de Bischwiler
Intermarché	14600	EQUEMAUVILLE	Route de Trouville
Intermarché	14990	BERNIERES/MER	Voie du Débarquement
Intermarché	22100	LANVALLAY	2 rue du Général de Gaulle
Intermarché	22100	TADEN	Route de Dinard
Intermarché	22110	ROSTRENEN	ZA Goashel - Cap Vert
Intermarché	22120	QUESSOY	Rue de l'Argentaie
Ecomarché	22140	BEGARD	29 rue de l'Hotel de Ville
Intermarché	22140	BEGARD (LAN VEAR)	Route de Guingamp
Ecomarché	22150	PLOUGUENAST	Rue de Trébuchon
Intermarché	22160	CALLAC	Kerbuannec
Intermarché	22200	GUINGAMP-ST AGATHON	Route de Lanvollon
Intermarché	22220	MINIHY-TREGUIER	Chemin de la Corderie
Ecomarché	22250	BROONS	7 rue de La Gare
Intermarché	22260	PONTRIEUX	33 rue de l'Eperonnerie
Intermarché	22300	PLOUBEZRE	Parc d'Activité Izellan - Coatillau
Intermarché	22300	LANNION	Route de Trébeurden
Intermarché	22300	LANNION	Route de Treguier
Intermarché	22300	LANNION - PLOULEC'H	ZA Bel Air
Ecomarché	22350	CAULNES	Rue du 19 mars 1962
Intermarché	22380	ST CAST-LE GUILDON	Les Rochettes
Intermarché	22400	LAMBALLE	Boulevard Clémenceau
Intermarché	22440	TREMUSON	Route de Brest
Intermarché	22470	PLOUEZEC	Place de la Poste
Intermarché	22500	PAIMPOL	Avenue du Général de Gaulle
Intermarché	22530	MUR DE BRETAGNE	5 route de Pontivy
Ecomarché	22540	LOUARGAT	Chemin de l'Oratoire
Intermarché	22560	TREBEURDEN	Route des Plages
Intermarché	22590	PORDIC	Zone de Keribet
Intermarché	22640	PLENEE JUGON	Rue de la République
Intermarché	22700	ST QUAY PERROS	Kerliviec
Intermarché	22940	PLAINTEL	849 rue des Granitiers
Intermarché	22950	TREGUEUX	Rue du Gue Lambert
Intermarché	22980	PLELAN LE PETIT	8 rue des Rouairies
Intermarché	29100	DOUARNENEZ	Route de Drevers
Intermarché	29110	CONCARNEAU	Centre Cial Korrigans
Intermarché	29119	CHATEAUNEUF DU FAOU	Route de Quimper
Intermarché	29120	PLOMEUR	Route du Guilvinec
Intermarché	29120	PONT L'ABBE	Rue du Petit Train
Intermarché	29132	PENMARCH	149 rue Lucien Larnicol
Intermarché	29150	CHATEAULIN	Grand Rue
Intermarché	29170	ST EVARZEC	6 rue de la Fontaine
Intermarché	29190	PLEYBEN	ZA le Drevers
Intermarché	29200	BREST	118 route de Quimper
Intermarché	29200	BREST	142 rue Général Paulet
Ecomarché	29200	BREST Queliverzan	36 rue Dupuy de Lome
Intermarché	29200	BREST	97 rue Paul Masson
Intermarché	29217	PLOUGONVELIN	Rue du Stade
Intermarché	29220	LANDERNEAU	37 rue Hervé De Guebriant
Intermarché	29270	CARHAIX	Rue Charles Le Goff
Intermarché	29280	PLOUZANE	ZAC Castel-Nevez
Intermarché	29300	QUIMPERLE	Place Jean Jaurès

Enseigne	C P	VILLE	ADRESSE
Intermarché	29300	MELLAC	ZAC De Kervidanou
Intermarché	29350	MOELAN/MER	ZAC de Kerguévéllic
Intermarché	29380	BANNALEC	Rue Eugène Lorec
Intermarché	29430	PLOUESCAT	Route de Saint Pol de Léon
Ecomarché	29440	PLOUZEVEDE	Route de Lesneven Berven
Intermarché	29490	GUIPAVAS	Zone de Prat Pit
Intermarché	29510	BRIEC DE L'ODET	Lannechuen - BP 35
Intermarché	29550	PLOMODIERN	8 rue de la Gare
Intermarché	29600	ST MARTIN DES CHAMPS	17 rue Jean Jaurès
Intermarché	29600	PLOURIN LES MORLAIX	Lieu-dit le Fiacre
Ecomarché	29600	MORLAIX	Rue de Brest - Chemin de l'Hospice
Intermarché	29690	HUELGOAT	Route de Berrien
Intermarché	29700	PLUGUFFAN	Rue de Pouldreuzic
Intermarché	29710	PLOZEVET	Lieu-dit Kerfily - Le Bourg
Ecomarché	29770	PRIMELIN	Le Loch - Rte de la Pointe du Raz
Intermarché	29860	PLABENNEC	Route de Brest
Intermarché	29880	PLOUGUERNEAU	Rue du Verger
Intermarché	29920	NEVEZ	30 rue de l'Atlantique
Intermarché	29930	PONT AVEN	Rue Emile Bernard
Intermarché	35000	RENNES (LONGCHAMPS)	C.Cial - ZAC des Longchamps
Intermarché	35120	DOL DE BRETAGNE	25 rue des Carmes
Intermarché	35130	LA GUERCHE DE BRETAGNE	Rte de Vitré - Les 3 chemins
Intermarché	35135	CHANTEPIE	Place des Marelles
Intermarché	35150	JANZE	Route de Bain de Bretagne
Intermarché	35170	BRUZ	Avenue de Ouessant
Intermarché	35200	RENNES (ITALIE)	Centre Commercial Italie
Intermarché	35270	COMBOURG	ZA du Moulin Madame
Intermarché	35290	ST MEEN LE GRAND	ZI du Maupas
Intermarché	35300	FOUGERES	Bd St Germain
Intermarché	35330	MERNEL (MAURE DE B)	Chemin de Saint Maure
Ecomarché	35340	LA BOUEXIERE	46 rue de la Forêt
Intermarché	35340	LIFFRE	Centre Commercial Beauge 2
Intermarché	35350	ST MELOIR DES ONDES	Le Portail
Ecomarché	35350	LA GOUESNIERE	Rue d'Aleth
Intermarché	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	58 rue de Rennes
Intermarché	35370	ARGENTRE DU PLESSIS	8 rue des Sports
Intermarché	35400	ST MALO LA DECOUVERTE	Avenue du Gal de Gaulle
Intermarché	35400	ST MALO ROCABEY	Bd Theodore Botrel
Ecomarché	35400	ST MALO	Boulevard de l'Espérance
Intermarché	35470	BAIN DE BRETAGNE	Le Chêne Vert
Intermarché	35490	VIEUX VY SUR COUESNON	ZA La Croix Couverte
Intermarché	35500	VITRE	1 bd Georges Charpak
Intermarché	35500	VITRE	1 rue de Domalain
Intermarché	35520	LA MEZIERE	ZA de Beausejour
Intermarché	35580	GOVEN	Lot Le Perray
Intermarché	35600	REDON	Route de Rennes
Intermarché	35610	PLEINE FOUGERES	Ville Cherel
Ecomarché	35640	MARTIGNE FERCHAUD	Place Sainte Anne
Intermarché	35780	LA RICHARDAIS	PA L'Hermitage - 4 rue du commerce
Ecomarché	35800	DINARD	26 boulevard Féart
Intermarché	44000	NANTES	11-15 rue de la Fraternité
Intermarché	44000	NANTES	13 rue Felix Thomas
Intermarché	44000	NANTES	32 rue de la Marseillaise
Intermarché	44000	NANTES	Rue Pitre Chevalier
Intermarché	44110	CHATEAUBRIANT	Rue de St Nazaire
Intermarché	44115	HAUTE GOULAIN	9 place Beausoleil
Intermarché	44116	VIELLEVIGNE	6 rue du Quarteron
Intermarché	44140	GENESTON	1 rue de la Vendée
Intermarché	44140	AIGREFEUILLE/MAINE	ZA le Haut Coin
Intermarché	44160	PONTCHATEAU	25 rue Maurice Sambran
Intermarché	44190	CLISSON	Route de Gorges
Intermarché	44210	PORNIC	Route de Nantes
Intermarché	44230	ST SEBASTIEN	5 bis rue Lieutenant Augé
Intermarché	44240	LA CHAPELLE SUR ERDRE	Route de Suce
Intermarché	44300	NANTES (ERAUDIÈRES)	L'Eraudières - 173 rte St Joseph

Enseigne	C P	VILLE	ADRESSE
Intermarché	44350	GUERANDE	Route de la Baule
Intermarché	44380	PORNICHET	Avenue du Baulois
Intermarché	44390	NORT SUR ERDRE	ZAC de la Pancarte
Intermarché	44400	REZE LES NANTES	29 rue de la Blordière
Intermarché	44410	LA CHAPELLE DES MARAIS	4 rue des Levées Miraud
Intermarché	44480	DONGES	Rue du Stade
Intermarché	44490	LE CROISIC	Rue Emmanuel Provost
Intermarché	44510	LE POULIGUEN	Rue de Cornen
Intermarché	44600	ST NAZAIRE	41 rue Offenbach
Intermarché	44640	LE PELLERIN	28 rue de la Jouardais
Intermarché	44700	ORVAULT	Avenue de la Ferrière
Intermarché	44710	PORT ST PERE	2 rue des Epinettes
Ecomarché	44750	CAMPBON	Avenue des Sports
Intermarché	44770	LA PLAINE/MER	1 rue des Filets
Intermarché	44850	ST MARS DU DESERT	2 rue Beau Soleil
Intermarché	49000	ANGERS	Bd Jacques Millot
Intermarché	49110	ST PIERRE MONTLIMART	Avenue de l'Evre
Intermarché	49122	LE MAY/EVRE	ZAC de la Contrie
Intermarché	49123	INGRANDES SUR LOIRE	31 avenue de la Riottie
Intermarché	49130	LES PONTS DE CE	Avenue Gallieni
Intermarché	49240	AVRILLE	Croix Cadeau
Intermarché	49250	BEAUFORT EN VALLEE	Rue Gustave Eiffel - ZAC Actival
Intermarché	49290	CHALONNES/LOIRE	Route de Chemillé
Intermarché	49300	CHOLET	10 avenue de la Marne
Intermarché	49300	CHOLET	65 bd Delhumeau - Plessis
Intermarché	49370	LE LOUROUX BECONNAIS	Route d'Angers
Intermarché	49400	SAUMUR	ZI Ecomarché
Intermarché	49410	ST FLORENT LE VIEIL	ZAC de la Chevalerie
Intermarché	49450	ST ANDRE DE LA MARCHE	1 rue Louis Braille - Zone Actipole Anjou
Intermarché	49490	NOYANT	Boulevard Derre
Ecomarché	49550	VILLEDIEU LA BLOUERE	30 rue des Chevaliers de Malt
Intermarché	49600	BEAUPREAU	Forum Sainte Anne
Intermarché	49700	DOUE LA FONTAINE	Route de Saumur
Intermarché	50000	ST LO	C. Cial - Route de Baudre
Intermarché	50100	COUTANCES	Avenue de la Division Leclerc
Intermarché	50110	TOURLAVILLE	Rue du Grand Pré
Intermarché	50130	OCTEVILLE	Route des Fourches
Intermarché	50250	ST SYMPHORIEN	Route de Barneville
Intermarché	50260	BRICQUEBEC	Rue Bitouze-D'Auxmesnil
Intermarché	50300	AVRANCHES	Rue de St Quentin
Intermarché	50340	LES PIEUX	26 bis route de Cherbourg
Ecomarché	50410	PERCY	Rue Jean Le Couturier
Intermarché	50430	LESSAY	Allée des Rôtisseurs CD 900
Intermarché	50500	CARENTAN	Rue de la Guingette
Ecomarché	50510	CERENCES	Rue de la Gabelle
Intermarché	50630	QUETTEHOU	Route de Barfleur
Intermarché	50700	VALOGNES	Avenue Du quesnay
Intermarché	53000	LAVAL	11 rue Haute Chiffolière
Intermarché	53000	LAVAL	195 avenue de Chanzy
Intermarché	53110	LASSAY LES CHATEAUX	Route de Couterne
Intermarché	53150	MONTSURS	Avenue de la Libération
Intermarché	53190	FOUGEROLLES DU PLESSIS	Haut du Plessis
Intermarché	53200	ST FORT-CHATEAU GONTIER	Lotissement des sablonnières
Intermarché	53600	EVRON	Route de Sillé le Guillaume
Intermarché	53800	RENAZE	RN 171
Intermarché	53960	BONCHAMP LES LAVAL	Rue du Bois Hedin
Intermarché	56000	VANNES	6 avenue Georges Pompidou
Intermarché	56000	VANNES	C/C du Golfe
Intermarché	56100	LORIENT	Rue Alfred Dreyfus
Intermarché	56100	LORIENT	Rue de la Balardière
Intermarché	56100	LORIENT	Rue Schumann - Centre Cial St Armel
Intermarché	56110	GOURIN	Rue de Toul An Chy
Intermarché	56150	BAUD	Route de Pontivy
Intermarché	56160	QUEMENE/SCORFF	Rue Jean Le Guennec
Intermarché	56230	QUESTEMBERT	ZAC de Lenruit
Intermarché	56250	ELVEN	Rue Opération Savana
Ecomarché	56250	SULNIAC	Rue René Cassin
Intermarché	56270	PLOEMEUR LOMENER	Bourg de Lomener
Intermarché	56300	PONTIVY	68 rue Nationale

Enseigne	C P	VILLE	ADRESSE
Intermarché	56300	PONTIVY	Avenue des Cités Unies
Intermarché	56310	BUBRY	Route de Quimperlé
Intermarché	56350	ALLAIRE	Place de la Mairie
Intermarché	56350	RIEUX	ZAC d'Aufer
Intermarché	56380	GUER	Rue de la Croix Loge
Intermarché	56410	ERDEVEN	Route de Lorient
Intermarché	56440	LANGUIDIC	Rue Jean Moulin
Intermarché	56450	SURZUR	Le Lobreont
Intermarché	56460	SERENT	Lotissement du Pont St Pierre
Intermarché	56500	LOCMINE	17 rue Charles Le Goffic
Intermarché	56500	REGUINY	Rue du Chanoine Martin
Ecomarché	56590	ILE DE GROIX	Route des Plages
Intermarché	56640	ARZON	Port du Couesty
Intermarché	56660	ST JEAN DE BREVELAY	Route de Locminé
Intermarché	56670	RIANTEC	Bellevue du Loch - Route de la Croizetière
Intermarché	56680	PLOUHINEC	Rue du 19 mars 1962
Ecomarché	56690	LANDEVANT	Rue de la Gare
Intermarché	56700	MERLEVEZ	ZI de Bellevue
Intermarché	56800	PLOERMEL	Rue de Chateaubriand
Intermarché	56860	SENE VANNES	Route de Nantes
Intermarché	56880	PLOEREN	Rue Eric Tabarly -Rue des 2 Moulins
Intermarché	56890	ST AVE	Route de Vannes
Ecomarché	56920	NOYAL PONTIVY	Route de Rohan
Intermarché	56930	PLUMELIAU	Rue de la Libération
Intermarché	56950	CRAC'H	Zone Commerciale les Alizés
Intermarché	61100	FLERS DE L'ORNE	108 rue de Messei
Intermarché	61110	DORCEAU (REMALARD)	ZA St Marc Nord
Intermarché	61170	ST JULIEN SUR SARTHE	Route Nationale 12
Intermarché	61200	ARGENTAN	Avenue de la 2ème DB
Intermarché	61230	GACE	Rue de Cisai
Ecomarché	61260	LE THEIL/HUISNE	La Bruyère
Ecomarché	61290	LONGNY AU PERCHE	19 bis rue Docteur Jean Vivarès
Intermarché	61301	L'AIGLE CEDEX	3 avenue de la Comtesse de Segur
Intermarché	61400	MORTAGNE AU PERCHE	Route de Remalard
Intermarché	61500	SEES	Route de Mortagne
Intermarché	61600	LA FERTE MACE	Bd de la Forêt d'Andain
Intermarché	61700	DOMFRONT	9 rue Maréchal Foch
Intermarché	72000	LE MANS	284 avenue Bollée
Intermarché	72000	LE MANS	Rue Georges Duhamel
Ecomarché	72130	SOUGE LE GANELON	Espace Commercial
Ecomarché	72150	LE GRAND LUCE	La Florière
Ecomarché	72220	ST GERVAIS EN BELIN	4 rue de Touraine
Ecomarché	72290	BALLON	Rue des Moulins
Intermarché	72400	CHERREAU	La Bretonnière
Intermarché	72500	LUCEAU	Avenue du Mans
Intermarché	72580	ST COSMES EN VAIRAIS	Les Cytises CD 301
Intermarché	72600	ST REMY DES MONTS/MAMERS	Chemin Départemental N2
Ecomarché	72700	ROUILLON	Place des Hortensias
Intermarché	72800	LE LUDE	Avenue de Saumur
Intermarché	85000	route d'Aizenay - Bd Edison	LA ROCHE SUR YON
Intermarché	85000	Place des Halles	LA ROCHE SUR YON
Intermarché	85120	Route de Pouzauges	LA CHATAIGNERAIE
Ecomarché	85130	Route de Beaurepaire	LA GAUBRETIERE
Intermarché	85160	Zac de la Riviere	SAINT JEAN DE MONTS
Intermarché	85170	Rue de la Brachetière	LE POIRE SUR VIE
Intermarché	85180	Centre Cial La Boussole - Zone des Plesses	LE CHATEAU D'OLONNE
Intermarché	85230	39 rue de la Roche	BEAUVOIR SUR MER
Intermarché	85302	Route St Jean de Monts	CHALLANS
Intermarché	85310	34, Avenue Georges Clémenceau	MOUTIERS LES MAUXFAITS
Intermarché	85320	rue des Acacias	MAREUIL SUR LAY
Intermarché	85400	97, rue du President de Gaulle	LUCON
Intermarché	85490	2, rue de la Gare	BENET
Ecomarché	85510	Lieu dit Richebonne	LE BOUPERE
Intermarché	85550	Route de Estacade	FROMENTINE
Ecomarché	85590	Route de Boupere	LES EPESES
Intermarché	85600	Route de Cholet	MONTAIGU
Intermarché	85620	Rte de Vieillevigne	ROCHESERVIERE
Intermarché	85680	Route de Noirmoutier en Ile	LA GUERINIERE
Intermarché	85750	ZAC La Dugenniere	ANGLES